

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 2,
Août 2025**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>

Impact factor: SJIF 2025: 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de Lecture

BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara ;

KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;

ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

BROU N’Goran Alphonse, Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maitre-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

EHILE Kadja Olivier Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Tiégbè Gaston, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aicha, Maitre-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

KAZON Diescieu Aubin Sylvère

Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Spott und Ironie als Mittel zur Dekonstruktion der NS-Ideologie in Die Blechtrommel (1959) von Günter Grass**
Fabrice AKA & Kouadio Deless Bouavie ANDJE 1-15
2. **Die sprachliche Nicht-Repräsentierbarkeit: Beispiele einiger übersetzten Diskurse von der Abbey-Sprache ins Deutsche**
Eppié Augustine Michaela BONGBA..... 16-24
3. **Der letzte Aufstand: Eine vergleichende Analyse des Selbstmords in Sembène Ousmanes La Noire de... und Stefan Zweigs Leporella**
EDI Yapi Pierre-Clovis..... 25-41

Etudes hispaniques

4. **Aproximación etnolingüística a No hay país para negros de Oscar Kem-Mekah kadzue**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA..... 42-58
5. **Ironía como estrategia narrativa en la obra de carmen martín gaité: recurso estilístico, crítica sociocultural**
Amenan Opportune AHOUSY Épse DAVODOUN..... 59-74

Lettres Modernes

6. **Le quadrillage du récit dans le roman français de l'extrême contemporain**
Pierre Olivier EMOUCK..... 75-90
7. **ALERTE ! PEUPLE MIEN de Nakpoha-Pédja COULIBALY : lecture poly-isotopique du malaise social des sociétés africaines**
ASSOUMAN Noëlle Larissa Épse KOFFI 91-103
8. **La reterritorialisation refoulée dans Bamako Paris New York de Manthia Diawara**
Nadège ZANG BIYOGHE..... 104-114

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Enjeux de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la postproduction cinématographique**
Bonaventure LOKOSSOU & Elavagnon Dorothée DOGNON..... 115-128
10. **Usages, perception et défis de l'intelligence artificielle chez les formateurs indépendants en Côte d'Ivoire**
Henri-Joël KOFFI..... 129-140

11. Autopromotion et excellence scolaire : le défi communicationnel de la Soukpa Fondation en Côte d'Ivoire Daouda FOFANA	141-158
12. L'usage des réseaux sociaux numériques dans la communication institutionnelle du PDCI-RDA Katcha Richmond KOUACOU & N'dah Éric ANNET.....	159-171
13. Contribution de la communication à la gestion des biens publics par les collectivités territoriales : le cas de la mairie de Bouaké Imbie Anicette AMON épouse FOLOU.....	172-190
14. La question du harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives Aya Carelle Prisca Kouamé-Konaté, Affoué Hélène Aké & Jean-Claude Oulai.....	191-205

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

15. Les manifestations et défis des formes de tourisme durable associées au tourisme rural intégré Lamine SAMBOU.....	206-220
---	---------

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

16. L'habitat colonial à Sassandra : une approche archéologique de l'impérialisme française en Côte d'Ivoire DJEZOU Kouamé Innocent, ETTIEN N'doua Etienne & AHOUE Jean-Jacques.....	221-234
17. Premier exemple de valorisation d'un patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique en Côte d'Ivoire KONE Gnaman Léontine & KIENON-KABORE Timpoko Hélène.....	235-247

Histoire

18. L'état de Côte d'Ivoire dans l'accompagnement du football de 1960 à 2015 Kanga Gérard Brice ESSE, Anicet Kouadio KOFFI & Marc Stéphane GBÉDIA.....	248-268
19. Nomination des premiers ministres de sortie de crise en Côte d'Ivoire : cas de Charles Konan Banny KONDON Dago Aimé & N'GUESSAN Mahomed	269-285
20. Communautés villageoises, exploitation forestière et lutte pour le développement socio-économique au Cameroun : perspective historique Yannick ZO'OBO.....	286-301
21. Problématique de la libre circulation dans l'espace CEDEAO (1979-2020) : État des lieux et perspectives Wend-Vénèda Arsène DIPAMA.....	302-318

22. Frontières, influences régionales et enracinement du conflit indépendantiste en Casamance (1983-1994) Kobenan Paul KOUASSI & Abdoulaye BAMBA.....	319-336
23. La lagune Aby dans l'organisation culturelle des Bétibé à l'époque précoloniale (1692-1754) Ben Soualiouo MEITE & Konan Samuel N'GUESSAN.....	337-347
24. L'asile entre hospitalité et rivalités diplomatiques : la Côte d'Ivoire au cœur des mobilités politiques ouest-africaines (1960–2010) » Rokia Alexandra KONATE.....	348-365
25. L'usage de l'histoire dans la politique étrangère du Ghana sous Kwame Nkrumah DAPPAH Abou.....	366-384

Géographie

26. Populations urbaines à l'épreuve des risques sanitaires et environnementaux de l'élevage à Daloa (Côte d'Ivoire) Gué Pierre GUELE, Drissa TRAORE & Kouadiobla Romaine Josée BODO....	385-400
27. Potentiel d'inclusion financière du mobile money dans le milieu rural du département de Sinématiali Kapiéfolo Julien KONÉ, Kolotioloma Honoré TUO, Affouet Anne-Marie N'DRI & Alain François LOUKOU.....	401-417
28. Orpaillage et transformation de la vie rurale en Côte d'Ivoire : cas du village d'Assafo dans la sous-préfecture de Tanda Tolla Koffi ALLOU.....	418-434
29. Production informelle de la ville dans le Grand Ouaga au Burkina Faso Abdoul Karim BAZIE.....	435-448
30. La gestion coutumière des conflits fonciers dans le canton de Koudougou au Burkina Faso Zakaria ZONGO & Issa SORY.....	449-465
31. Exploitation du bas-fond de Natio-Kobadara : source de risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Korhogo Moussa COULIBALY	466-479
32. Défis de l'accès à l'eau potable dans la ville de Boundiali (nord de la Côte d'Ivoire) Sindou Amadou KAMAGATE, Idrissa SARAMBE & Brahim CISSE.....	480-492
33. A Multi-Criteria Geospatial Framework for Enhanced Landslide Hazard and Risk Mapping in Southern California's Coastal Zone Lila Reni Bibriven	493-516
34. L'étalement urbain au péril de l'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire) Zana Souleymane OUATTARA.....	517-530

- 35. Aménagement arboricole et conservation de la biodiversité végétale à Yaoundé 7**
Fridolin Brice Nicolas Atekoa Mbarga & Aurel Vedel Tchuegang Touyim..... 531-546
- 36. Défis et perspectives pour une ville de Cocody verte**
Assalé Félix AKA 547-559
- 37. Évolution du secteur de l'hydraulique rurale au Sahel à travers le cas du département de Téra : progrès, défis et stratégies communautaires endogènes**
Yayé MOUSSA..... 560-582
- 38. Incidences de la faible dotation des cantines scolaires en denrées alimentaires sur les élèves et leurs parents dans la DRENA de Ferkessédougou (Nord-Côte d'Ivoire)**
Lornandjou Barakissa SORO, Nogodji Jean YEO, YOMAN N'Goh Koffi Michael & Arsène DJAKO..... 583-599
- 39. L'eau de puits : une source de résilience face aux défaillances de l'approvisionnement en eau potable à Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Michiapo Blandine KOUAME, Olga Adéline BRISSY & Joseph P. ASSI-KAUDJHIS..... 600-615

Philosophie

- 40. La place du divin dans la résolution de la crise écologique : une lecture augustinienne**
N'gouan Yah Pauline ANGORA épouse ASSAMOI..... 616-624

Anthropologie et sociologie

- 41. Stigmatisation et résilience : Vécu des Mères Célibataires dans la Commune d'Agla (Cotonou)**
Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 625-637
- 42. Actrices ou victimes : rôles des femmes dans les conflits extrémistes dans la commune d'Abala**
HAROUNA OUSMANE Ibrahim..... 638-648
- 43. Le chômage des jeunes dans la ville de Pikine : contours, stratégies de contournement et dénouements**
Mor DIOP..... 649-665
- 44. Logiques socio-économiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire**
COULIBALY Gninnan Hervé, GNAN Olivier, GOUETI-BI Jean-Noël & OUATTARA Gbafu..... 666-683
- 45. Alliance matrimoniale et consolidation des liens au nord Cameroun : une analyse sociologique de l'intégration et de la cohésion sociale des enfants issus de mariages interethniques**
Paulette Mappi Dzukou..... 684-702

- 46. Quand les ordures deviennent une ressource :
capitalisme, concurrence et profit dans les villes ivoiriennes**
Kouamé Chérubin KRA..... 703-721
- 47. Tarification forfaitaire subventionnée et unité départementale d'assurance
maladie : une innovation du service de CPN à Sokone (Sénégal)**
Paul Mamba DIÉDHIOU & Oumarou AROU..... 722-733
- 48. « Souroundou » et cérémonies de mariage chez les populations
des villes de Niamey et Maradi (Niger)**
Halimatou SAMINOU OUMAROU &
Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE..... 734-743
- 49. La discrimination positive par les marchés publics et l'autonomisation
des femmes : quel impact pour les femmes de Kovié et de Wli au Togo ?**
Solenko GNENDA..... 744-759
- 50. Wahhabisme et entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire**
Zadi Serge ZADI..... 760-778
- 51. Recolonisation et maintien des transporteurs sur les espaces
publics autour des institutions : le cas d'Abobo**
Ali Coulibaly..... 779-794

Science de l'éducation

- 52. Gestion des crises scolaires au sein des établissements secondaires :
rôle des directions d'école**
Noufou OUEDRAOGO..... 795-810

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 53. Analysis of the effects of foreign direct investment
on the energy transition in Côte d'Ivoire**
ALLO BENJAMIN KOFFI..... 811-824
- 54. La gestion de compétences dans le contexte de
la décentralisation et de crise au Mali**
SIDIBE Mariam & Houdou Attikou DIALLO..... 825-836
- 55. Analyse de la transparence des pratiques du recrutement dans un
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial de Ségou, Mali**
Oumar TANGARA, Thierno B BAGAYOKO,
N'To SAMAKE & Yacouba BALLO..... 837-847

La question du harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives

Aya Carelle Prisca Kouamé-Konaté

Université Alassane Ouattara,

Bouaké - Côte d'Ivoire,

Email : carellepriscaayakouame@yahoo.fr ;

Affoué Hélène Aké

Institut National des Arts et de l'Action Culturelle

Abidjan - Côte d'Ivoire,

Email : affoueheleneak@yahoo.com

&

Jean-Claude Oulai

Université Alassane Ouattara,

Bouaké - Côte d'Ivoire,

Email : jeanclaudeoulai@uao.edu.ci

Date de soumission : 15-07-2025

Date de publication : 31-08-2025

Résumé

Le harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire représente un problème sociétal majeur qui affecte la qualité de l'environnement éducatif et le bien-être des étudiants. Ce phénomène est influencé par divers facteurs psycho-sociaux, notamment les normes culturelles patriarcales, les dynamiques de pouvoir entre étudiants et enseignants de même qu'un manque de sensibilisation sur le consentement et le respect mutuel. La culture du silence, les perceptions d'impunité et des infrastructures inadaptées aggravent la situation. Pour combattre ce fléau, il est crucial d'adopter une approche multidimensionnelle qui inclut des programmes de sensibilisation, de formation pour l'ensemble des acteurs de l'espace académique et des politiques claires contre le harcèlement. Tel est donc l'objectif de ce travail, qui s'adosse sur les théories féministe, l'attention portée aux victimes et de l'innovation sociale. L'échantillonnage constitué de 110 personnes répartie sur les 4 premières universités publiques de Côte d'Ivoire a permis d'arborer les résultats sus-cités.

Mots-clés : Harcèlement sexuel, Universités, Côte d'Ivoire, Normes culturelles, Prévention

The issue of sexual harassment in universities in Côte d'Ivoire: issues, challenges and prospects

Abstract

Sexual harassment in universities in Côte d'Ivoire is a major societal problem that affects the quality of the educational environment and the well-being of students. This phenomenon is influenced by various psychosocial factors, including patriarchal cultural norms, power dynamics between students and teachers, and a lack of awareness about consent and mutual respect. A culture of silence, perceptions of impunity, and inadequate infrastructure exacerbate the situation. To combat this scourge, it is crucial to adopt a multidimensional approach that includes awareness-raising programmes, training for all stakeholders in the academic sphere, and clear policies against harassment. This is the objective of this study, which is based on

feminist theories, victim-centred approaches and social innovation. The sample of 110 people from the four leading public universities in Côte d'Ivoire enabled the above results to be obtained.

Keywords: Sexual harassment, Universities, Ivory Coast, Cultural norms, Prevention

Introduction

Le harcèlement sexuel, selon le code du travail ivoirien, est un ensemble de comportements abusifs, menaces, attaques, paroles, intimidations, écrits, attitudes répétées à caractère sexuel, produit par une personne, visant à obtenir des faveurs sexuels chez une autre¹.

Le harcèlement sexuel en milieu universitaire est un phénomène préoccupant qui touche de nombreuses institutions à travers le monde. En Afrique, selon Sylvia APATA², ce fléau fait ravage et empêche les jeunes filles, les femmes, dans les lycées, les universités, ainsi qu'en milieu professionnel d'avoir de bon rendement et de s'épanouir. Singulièrement en Côte d'Ivoire le constat est désolant (M. KONE, 2024). Nombreux sont les cas de grossesses précoces, les décrochage scolaires et universitaires causés par les harcèlements. Ce constat soulève des enjeux sociétaux et éducatifs majeurs, affectant non seulement la qualité de l'enseignement, mais aussi le bien-être des étudiants et la réputation des universités. Ce phénomène pose une série de questions importantes à savoir, sous quelles formes les harcèlements sexuels se manifestent-ils dans le milieu universitaire en Côte d'Ivoire ? (Il faut revoir cette question qui ne s'inscrit pas dans un champ disciplinaire précis.) quelles sont les dispositions juridiques ? quels sont facteurs explicatifs ? quelles en sont les conséquences sur les victimes et comment les institutions peuvent-elles mieux gérer, ainsi que prévenir ce phénomène ? Cet article se propose d'investiguer les dimensions du harcèlement sexuel dans les universités ivoiriennes, en définissant une problématique, en établissant des objectifs de recherche, en utilisant des méthodes appropriées et en analysant les résultats obtenus.

Les objectifs sont donc de :

- dépister les types de harcèlement sexuel existant dans les universités ivoiriennes ;
- appréhender l'influence du harcèlement sexuel sur l'équilibre rationnel et scientifique des suppliciés ;
- analyser les stratégies mises en place par les universités pour prévenir et traiter les cas de harcèlement sexuel ;
- proposer des recommandations pour améliorer la situation et favoriser un environnement universitaire fiable.

¹ Franck-Willy, 2025, Ivoire-Juriste,

² Point focal du Réseau Côte d'Ivoire International des Droits Humains

1. Cadre théorique et approche méthodologique

1.1. Cadre théorique

Dans l'étude du harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire, plusieurs théories étayent la compréhension de ce phénomène complexe. Ce cadre théorique servira de fondement pour analyser les données et guider la discussion. C'est ainsi que nous avons convoqué : la théorie féministe, la théorie de l'attention portée aux victimes et la théorie de l'innovation sociale.

- **Théorie féministe**

Apparue dès 1794, avec la publication de Mary Wollstonecraft, la théorie féministe est un courant dont l'intérêt est d'appréhender la nature de l'inégalité entre les genres féminins et masculins. (J. Todd, 2011). Cette théorie, trouve ses racines dans les interrogations sur l'égalité légale et le droit civique. Bien que dans son histoire, elle n'est que des précurseuses, son objectif ne se limite pas exclusivement à la promotion de la supériorité des femmes sur les hommes. Car concrètement, la théorie féministe se veut d'éclairer les disparités en vision transformatrice égalitaire et juste.

Cette théorie offre à cette recherche, une perspective critique sur les rapports de pouvoir entre les sexes. Elle permet d'analyser comment les structures patriarcales influencent les comportements individuels et sociaux dans le milieu universitaire. Le harcèlement sexuel est perçu comme une manifestation de domination masculine et de mépris envers les femmes, qui sont le plus souvent les principales victimes.

- **Théorie de l'attention portée aux victimes (Victimologie)**

La victimologie est une approche qui met l'accent sur la prise en charge des victimes, sur le plan médico-psycho-social, mais aussi, juridique. (J. Audet et J-F. Katz, 2006). L'avocat pénaliste Benjamin Mendelson, est considéré comme le premier à avoir accordé de l'intérêt aux victimes dans ses résultats publiés en 1937 dans une revue nommée Revue de droit pénal et de criminologie. (J-A. Wemmers, 2003). Cette approche met l'accent sur le vécu des victimes, leurs droits et leurs besoins. Elle souligne l'importance d'un environnement qui favorise le soutien et l'écoute des victimes de harcèlement. Dans ce contexte, cette théorie permet d'évaluer l'impact du harcèlement sur la santé mentale, le bien-être et la réussite académique des victimes.

- **Théorie de l'innovation sociale**

L'innovation sociale, selon le centre d'innovation sociale est : « le processus d'élaboration et de déploiement de solutions efficaces à des problèmes sociaux et environnementaux difficiles et souvent systémiques à l'appui du progrès social ». (S. Soule, N. Malhotra et B. Clavier, sd). (J. Cloutier, 2003, p10), rend plus explicite la compréhension de la notion d'innovation sociale, en précisant que : « c'est une réponse nouvelle », à une situation sociale jugée insatisfaisante et susceptible de se manifester dans tous les secteurs de la société ». Pour la même autrice, cette théorie repose sur le mieux-être des individus ou groupe d'individus, tout en se définissant dans l'action et le changement durable. Cette théorie est pertinente pour développer des solutions novatrices face au harcèlement sexuel. Elle permet d'explorer les stratégies de prévention et d'intervention efficaces, en prenant en compte les contextes culturels et institutionnels. Elle encourage la collaboration entre étudiants, administration et organisations de la société civile pour instaurer des modifications positives dans la durabilité.

1.2. Méthodologie de recherche

L'approche méthodologique de cette étude à la fois qualitative et quantitative, permet d'obtenir une vision globale et nuancée du harcèlement en milieu universitaire. Le champ géographique s'est limité à quatre universités ivoirienne. Il s'agit de l'Université Félix Houphouët Boigny, l'Université Alassane Ouattara, l'Université Jean Lorougnon Guédé et l'Université Péléforo Gon Coulibaly. Ces institutions d'enseignement supérieur se situe respectivement au Sud, au Centre, à l'Ouest et au Nord de la Côte d'Ivoire. Elles sont considérées comme les plus grandes en termes de superficie, d'effectif d'apprenant et de filière. Ce qui confère à cette étude un choix plus étendu d'enquêtés.

Quant à l'échantillon, basé sur un échantillonnage non probabiliste, il comprend 80 étudiants (es), comprenant 30 victimes de harcèlement, 50 étudiants dont 25 filles et 25 garçons, 20 enseignants (es), 10 membres des administrations respectives, 5 représentants des organisations de la société civile et 5 psychologues sélectionnés par un échantillonnage stratifié pour inclure diverses catégories d'âge, de sexe et d'environnement socio-économique. Cela permet de capturer une gamme représentative d'expériences.

À travers les données recueillies par le biais de questionnaires, du focus groupe et de sondage, il a été possible d'établir des statistiques concernant la fréquence, les types et les contextes de harcèlement sexuel. Cela s'est rendu possible grâce au traitement par le logiciel Excel du Windows 11 et l'analyse du discours. Ce qui permis de dégager des tendances et

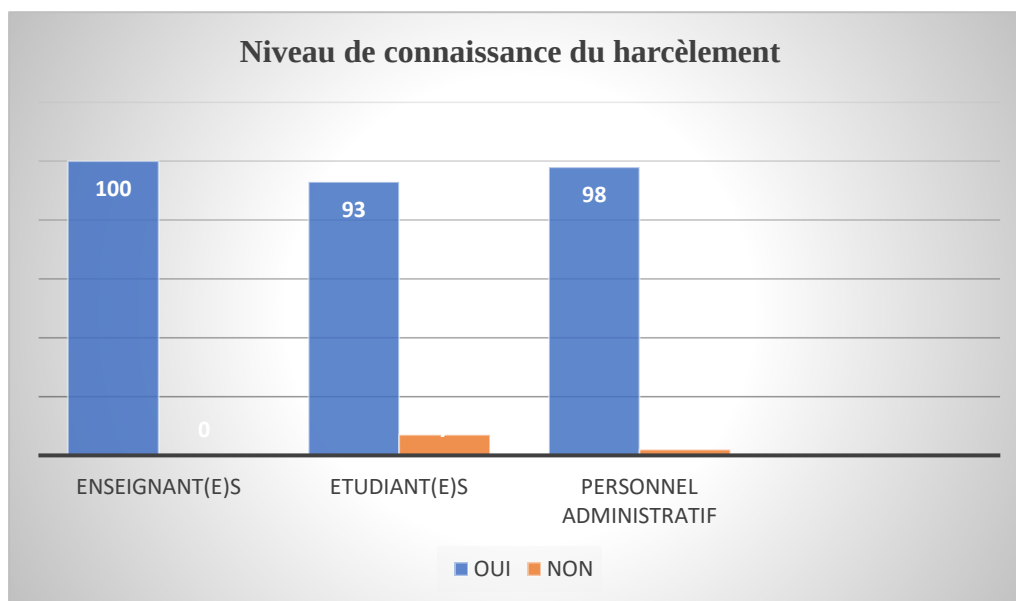
d'identifier les facteurs susceptibles de favoriser ou de minimiser le harcèlement dans les universités. Aussi, de recenser les expériences des victimes, les perceptions des étudiants et du personnel, ainsi que les initiatives mises en place par les institutions.

2. Facteurs explicatifs du harcèlement en milieu universitaire ivoirien

2.1. Présentation des résultats de l'enquête

2.1.1. Niveau de connaissance du phénomène

Graphique 1



Source : Notre enquête

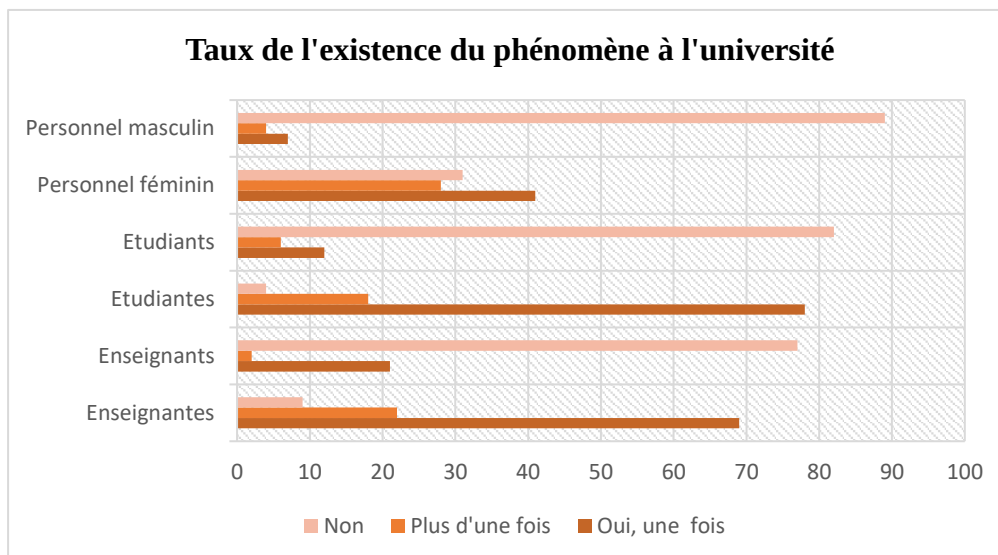
La première phase du questionnaire consistait à vérifier le niveau de connaissance des enquêtés sur le harcèlement sexuel. Ainsi, à la question de, savez-vous ce qu'est le harcèlement sexuel ? 100% des enseignant(e)s a répondu par l'affirmative, une proportion de 93% des étudiants (e) s par la même réponse « oui », une échelle de 7% par « non » et une correspondance de 98% du personnel administratif confirme sa connaissance du fléau, contre 2% qui déclare ne pas savoir de quoi il est question.

2.1.2. Existence du harcèlement sexuel dans l'université

Cette étape devrait démontrer si les interviewers avaient déjà été des victimes ou des témoins de harcèlement en milieu universitaire. Ainsi, comme le présente ci-dessous le graphique 2, 69% des enseignantes l'a été au moins une fois, 22% plus d'une fois et 9% jamais. Chez les enseignants, 21% au moins une fois, 2% plus d'une fois, contre 77% ne l'ayant jamais été. Quant aux étudiants, 78% des filles interrogées avoue avoir été une fois victime de harcèlement sexuel, 18% plus d'une fois et 4% a répondu « non ». Au niveau des garçons, 12% pour une fois, 6% pour plus d'une fois et 82% pour non. Chez le personnel administratif

féminin, 41% pour une fois, 28% pour plus d'une fois et 31% pour non. Avec les hommes, 7% déclare une fois, 4% plus d'une fois et 89% n'avoir pas été victime de harcèlement sexuel.

Graphique 2

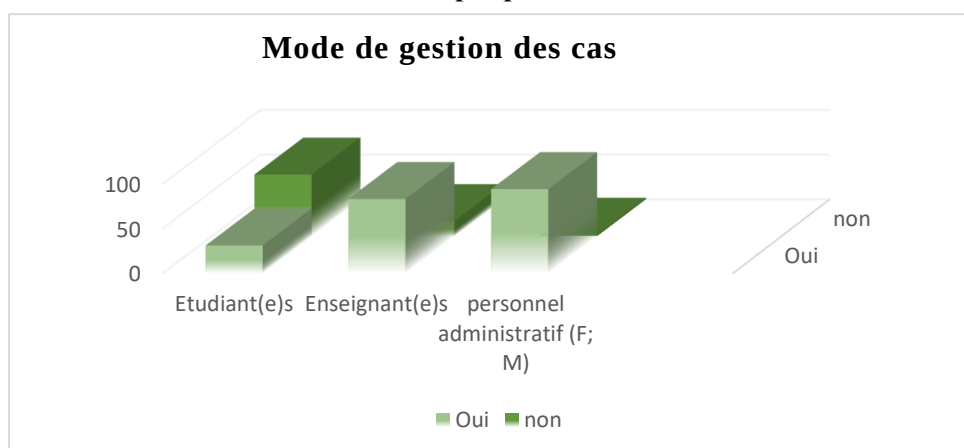


Source : Notre étude

2.1.3. Moyen de gestion des cas

La question adressée à la cible était de savoir si leur institution dispose-t-elle d'un service de prise en charge des cas. Alors, 31% des étudiant(e)s répond par oui, pendant 69% ne sait rien. 83% des enseignants soutien que leur institution dispose de service de prise en charge contre 17% qui déclare non. 94% du personnel administratif stipule que leur université prenne en charge les cas de harcèlement, contre 6%. Ce sont ces données qu'illustre le graphique 3.

Graphique 3

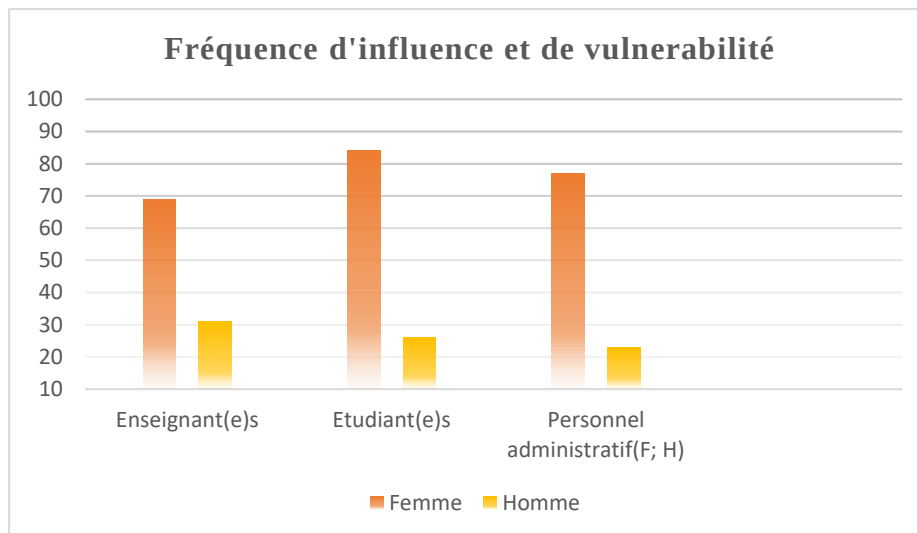


Source : Notre enquête

2.1.4. Fréquence d'influence et de vulnérabilité

La préoccupation était de vérifier auprès des populations le niveau de vulnérabilité chez les femmes, que chez les hommes face aux harcèlements sexuels.

Graphique 4



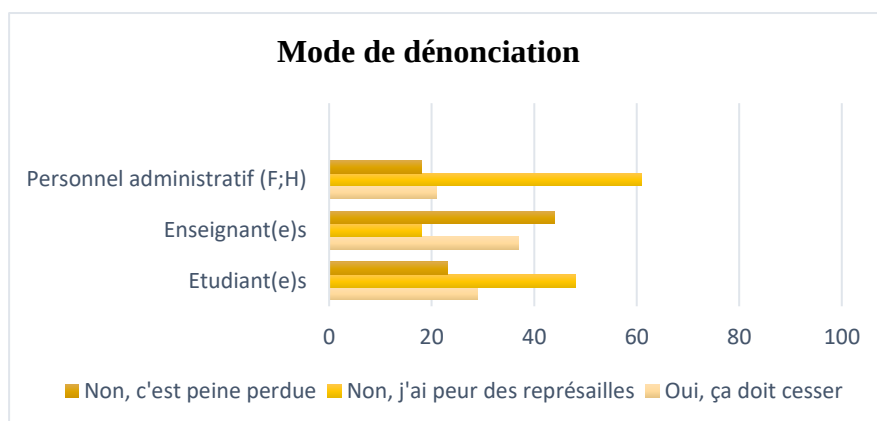
Source : Notre étude

Ainsi, comme le montre le graphique 4, les enseignant(e)s estiment le niveau de vulnérabilité des femmes à 69%, contre 31% chez les hommes. Pour les étudiant(e)s 84% atteste que les femmes sont plus vulnérables, face à 26% pour les hommes. Le personnel administratif soutient avec 77% que les femmes sont les plus exposées et 23% pour la vulnérabilité des hommes.

2.1.5. Procédure de dénonciation

A la question de savoir si les enquêtés ont déjà signalé un cas de harcèlement sexuel, auprès des autorités compétentes des différentes institutions, 29% des étudiants ont répondu par « oui, ça doit cesser », 48% par « non, j'ai peur des représailles » et 23% par « non, c'est une peine perdue ». Au niveau des enseignants, 37% a déjà dénoncé au cas de harcèlement. 18%, non, pour peur des représailles et 44% non, car c'est une peine perdue. Pour le personnel administratif, 21% se situe dans la catégorie de « oui, ça doit cesser », face à 61% pour « non, j'ai peur des représailles » et 18% pour « non, c'est une peine perdue ».

Graphique 5

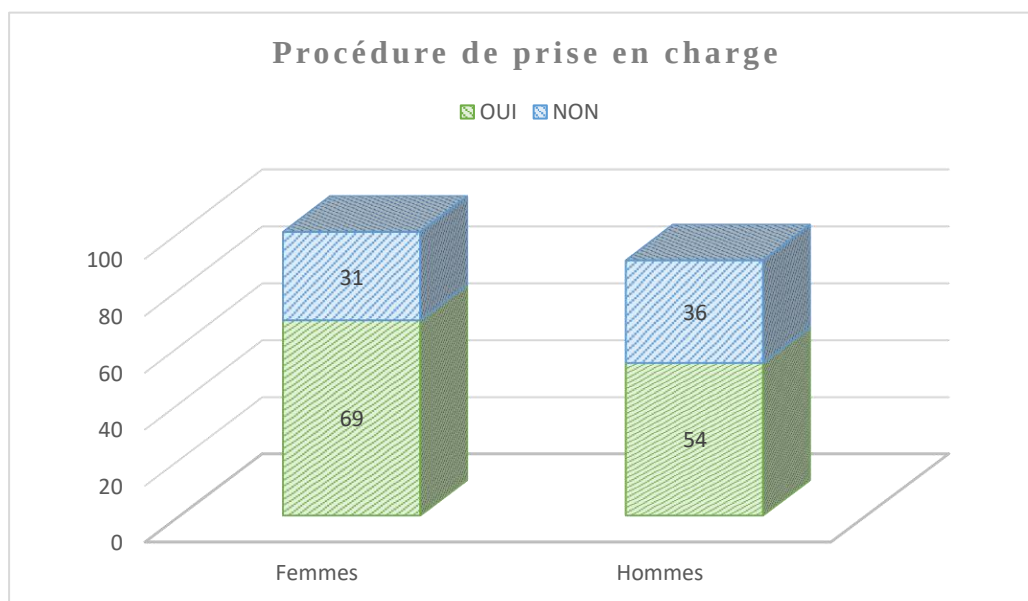


Source : Notre enquête

2.1.6. Prise en charge des victimes

Cette question exclusivement réservée aux victimes, était consacrée à vérifier le taux de leur prise en charge. Ainsi, 69% des femmes a répondu par « oui » et 31% par « non ». Quant aux hommes, 54% a déclaré « oui » et 36% « non ».

Graphique 6

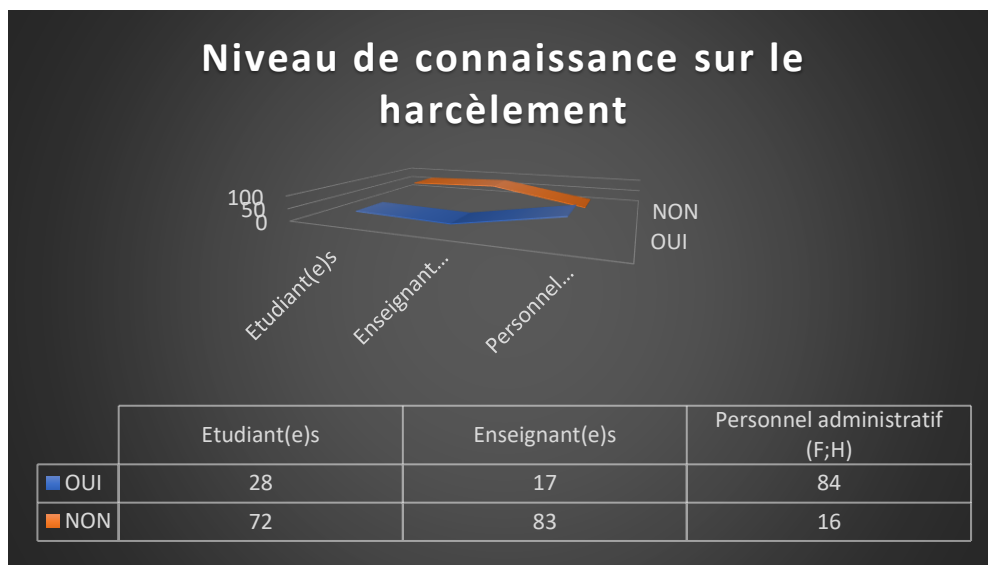


Source : Notre enquête

2.1.7. Niveau d'information sur les harcèlements sexuels

Ce dernier graphique présente le niveau d'instruction de la cible sur les harcèlements sexuels. La question était : avez-vous participé à une formation ou une activité de sensibilisation sur les harcèlements ?

Graphique 7

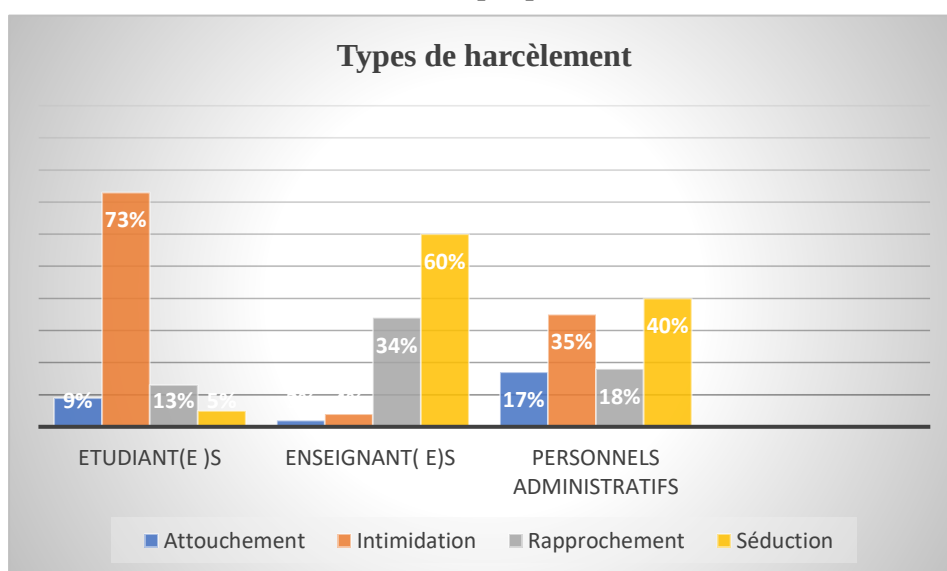


Source : Notre enquête

2.1.8. Type de harcèlement

Les types de harcèlement les plus poignants diffèrent d'une catégorie d'individus à une autre. Chez les apprenant (e)s, l'intimidation reste la mode le plus élevé, avec une proportion de 73%. Quant aux enseignants et aux personnel administratif le plus observé est la séduction avec une échelle de 60% et 40%.

Graphique 8



Source : Notre étude

2.1.9. Influence du harcèlement

Le tableau 1 établit les effets recensés sur les victimes de harcèlement interrogées au cours de l'enquête. Ainsi les effets enregistrés selon l'ordre du plus élevé au moins élevé, montrent en tête les faibles résultats avec une proportion de 38%, la mauvaise attitude à une échelle

de 27%, la mauvaise formation pour 20,5%, et s'en suivent le décrochage, de même que les grossesses indésirables à des proportions respectives de 13% et 11,5%.

Tableau 1 :

EFFETS DU HARCELEMENT	PROPORTION
Faibles résultats	38%
Mauvaise attitude de l'apprenant (e) ou du formateur (ice)	27%
Formation biaisée	20,5%
Décrochage au cours de la formation	13%
Risque de grossesse indésirée chez les filles	11,5%
Total	100%

Source : Notre étude

2.2. Interprétation des facteurs explicatifs du phénomène

Plusieurs facteurs expliquent la tendance au harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire. Et cela nécessite une analyse approfondie des dynamiques sociales, culturelles et psychologiques en jeu.

Au niveau des principes culturels et sociaux, les sociétés ivoiriennes, comme de nombreuses autres, sont souvent influencées par des normes patriarcales qui favorisent la domination masculine. Les stéréotypes de genre renforcent l'idée selon laquelle les hommes ont plus de pouvoir et de contrôle sur les femmes, ce qui peut se traduire par des comportements de harcèlement. Ce qui prouve le penchant des enquêtés à la conception selon laquelle, les femmes et plus spécifiquement les étudiantes, sont les plus vulnérables face au phénomène des harcèlements sexuels. Aussi, dans de nombreuses cultures, y compris en Côte d'Ivoire, il peut exister une culture du silence entourant les revendications des victimes. Les victimes peuvent craindre le jugement, la stigmatisation ou la minimisation de leurs expériences, ce qui contribue à la pérennisation du harcèlement. Ce qui justifie le choix de la cible sur le refus de dénoncer par peur des représailles.

Puis, la dynamisation du pouvoir dans les rapports universitaires, suscite une hiérarchisation qui existe entre les enseignants et les étudiants pour créer un déséquilibre de pouvoir, rendant les étudiants vulnérables au harcèlement sexuel. Les étudiants peuvent se sentir contraints de subir des comportements inappropriés dans un contexte où l'évaluation académique est en jeu.

Dans certains cas, les comportements de harcèlement peuvent être encouragés ou tolérés par des groupes de pairs, créant un environnement où le harcèlement est normalisé et renforcé.

Par la suite, les vecteurs psycho-environnementaux expliquant que les victimes peuvent percevoir que le harcèlement sexuel n'est pas pris au sérieux par les institutions, peut décourager leurs plaintes. Les résultats ont démontré qu'une couche des investigués évite de

dénoncer parce que pour elle, c'est une peine perdue. Pourtant, cette perception d'impunité peut également inciter les auteurs de harcèlement à agir sans crainte de conséquences.

Une culture universitaire qui valorise des comportements problématiques (par exemple, une ambiance permissive envers l'alcool ou des événements où la sexualisation est exacerbée) peut créer des conditions propices au harcèlement.

L'absence de politiques claires sur la prévention et la gestion du harcèlement sexuel peut créer une impasse. Les victimes peuvent se sentir désarmées, sans recours ou soutien dans un environnement où les démarches à suivre ne sont pas clairement définies. Par ailleurs, l'absence d'éducation, de formation et de programmes de sensibilisation sur le harcèlement sexuel, le consentement et le respect mutuel dans les universités peut conduire à une ignorance des comportements appropriés. Les chiffres prouvent dans toutes les tendances confondues, moins d'un tiers a pris part à une activité de sensibilisation. Et il s'agit pour la plupart, du personnel administratif. Les étudiants et les enseignants, qui sont les plus exposés n'ont jamais bénéficiés dans la grande majorité, d'une instruction sur les harcèlements sexuels de leur institution. Pourtant, sans éducation sur ces questions, les étudiants peuvent ne pas reconnaître le harcèlement lui-même quand il se produit. Et, les enseignants peuvent ne pas être conscients de produire un acte de persécution.

Les enseignants et le personnel administratif peuvent ne pas être formés à reconnaître et à traiter les cas de harcèlement, ce qui peut entraîner une réponse inadéquate à de telles situations. En clair, ces facteurs psycho-sociaux interagissent souvent entre eux et contribuent à un écosystème complexe qui favorise le harcèlement sexuel en milieu universitaire. Pour prévenir et éradiquer ce fléau, il est essentiel d'adopter une approche holistique qui prend en compte ces différentes dimensions, promouvant ainsi un environnement éducatif plus respectueux et inclusif. Cela implique une sensibilisation accrue, des formations appropriées ainsi que la mise en place de politiques incisives et accessibles pour limiter les harcèlements sexuels.

3. Discussion et perspectives

Le harcèlement sexuel représente une problématique sociale, juridique et éthique majeure dans le monde entier, y compris en Côte d'Ivoire, (D. Tiémélé, 2025). L'étude révèle que dans les institutions éducatives et en particulier dans les universités, ce phénomène a des implications profondes sur le bien-être psychologique des étudiants, la dynamique de l'éducation et la réputation des établissements. Cela ne déplaît pas à (F. Hume-Ferkatadji, 2023), qui a présenté ses travaux sur les cas des violences sexuelles à l'Université Félix Houphouët Boigny. Le triste constat est que, le milieu universitaire, souvent perçu comme

un espace de liberté et d'épanouissement intellectuel, se révèle parfois être le théâtre d'abus de pouvoir et de comportements inappropriés.

Ce phénomène se manifeste sous différentes formes, notamment le harcèlement sexuel, le harcèlement moral et le cyberharcèlement. Les universités, qui devraient être des espaces de liberté d'expression et de développement personnel, deviennent parfois des lieux où les rapports de pouvoir et les inégalités de genre sont exacerbés, entraînant des conséquences désastreuses sur la santé mentale et physique des étudiants. Le harcèlement, en particulier le harcèlement sexuel, est souvent lié à des inégalités de genre. En Côte d'Ivoire, comme dans de nombreuses autres sociétés, les femmes sont souvent plus touchées par ce phénomène. Parler de harcèlement en milieu universitaire permettra d'éclairer les structures patriarcales et les stéréotypes de genre qui persistent.

Les étudiants, en particulier les femmes, sont souvent les plus vulnérables au harcèlement sexuel. Les jeunes adultes, souvent loin de chez eux, dans de nouveaux environnements, peuvent se sentir isolés et éprouver des difficultés à dénoncer des abus par crainte de ne pas être crus ou de faire face à des représailles. De plus, les inégalités de genre et les stéréotypes profondément enracinés peuvent exacerber la situation, en rendant la victimisation plus fréquente et moins visible. Aborder la question du harcèlement sexuel dans les universités permet également d'initier une réflexion plus large sur les normes sociales et culturelles concernant le genre, le consentement et le respect mutuel, (Laura BURATTI, 2015) ne dira pas le contraire. Il est important d'examiner comment les institutions universitaires réagissent face à ces problématiques. Une analyse critique peut mettre en lumière les lacunes dans les politiques de protection des étudiants et suggérer des améliorations. Ce sujet soulève des questions sur l'éducation à la citoyenneté et la nécessité d'élever les standards de comportement au sein des communautés académiques, (UNESCO, 2022).

Les lois et règlements existent pour protéger les victimes et garantir un environnement d'apprentissage sûr. Cependant, ces mesures sont souvent mal comprises, peu appliquées, ou insuffisantes à elles seules. Le manque de sensibilisation sur les droits des victimes et sur les procédures de signalement aggrave cet état de fait. Ainsi, mettre un frein au harcèlement sexuel dans les universités nécessite une approche collective et intégrée, associant la sensibilisation, des politiques claires, un soutien aux victimes et la mobilisation de toute la communauté universitaire. En agissant ensemble, il est possible de créer un environnement éducatif respectueux et sécuritaire pour tous. Pour encourager un changement de

comportements, des stratégies de communication adaptées sont essentielles. A cet effet, plusieurs solutions peuvent être mises en place.

D'abord, mettre en place des programmes de formation réguliers pour tous les membres de la communauté universitaire (étudiants, personnel, enseignants) sur le harcèlement sexuel, le consentement, et les relations respectueuses. Organiser des ateliers et des séminaires pour aborder les enjeux liés au harcèlement sexuel et promouvoir des comportements sains et respectueux. Utiliser divers médias (affiches, brochures, réseaux sociaux, vidéos) pour sensibiliser sur le harcèlement sexuel, ses conséquences et les options de signalement. Tout en abordant différents aspects du harcèlement, comme le consentement, les stéréotypes de genre et les droits des victimes, afin de toucher un large public.

De plus, il est souhaitable de développer et mettre en œuvre des politiques claires concernant le harcèlement sexuel, incluant des définitions, des procédures de signalement, ainsi que des sanctions appropriées. Et ce, pour intégrer des dispositions spécifiques dans les règlements intérieurs des universités pour traiter les comportements de harcèlement.

Aussi, il serait judicieux d'établir des canaux de signalement accessibles et confidentiels pour permettre aux victimes de signaler des incidents sans crainte de représailles. Les institutions gagneraient à redynamiser et mettre à disposition des services d'écoute, ainsi que de soutien psychologique pour les victimes de harcèlement, afin de les aider à faire face aux conséquences émotionnelles et psychologiques.

Décisivement, former le personnel sur la façon de gérer les plaintes de harcèlement, sur la sensibilisation aux signes de harcèlement et sur la création d'un environnement sécuritaire et inclusif. Encourager les étudiants à former des groupes de sensibilisation et de défense qui peuvent travailler ensemble pour promouvoir une culture du respect sur le campus. Lancer des campagnes de sensibilisation menées par les étudiants pour informer leurs pairs sur les dangers du harcèlement sexuel et l'importance de la dénonciation.

Cependant, mettre en place des mécanismes rapides et efficaces pour enquêter sur les plaintes de harcèlement et prendre des mesures appropriées pour protéger les victimes n'est pas à négliger. En terminant, appliquer des sanctions claires et dissuasives envers les comportements de harcèlement pour confirmer que de telles actions ne sont pas tolérées. Effectuer des audits réguliers et des évaluations des politiques ainsi que des pratiques en matière de harcèlement sexuel pour mesurer leur efficacité et identifier les domaines à améliorer. Inclure des représentants étudiants dans les comités qui examinent et évaluent les politiques de lutte contre le harcèlement.

Au bout du compte, il est bien de souligner que les stratégies de communication pour le changement de comportements face au harcèlement sexuel en milieu universitaire doivent être inclusives, engageantes et basées sur des données probantes. Alors, en créant une culture de respect et de responsabilisation, il est possible de transformer les attitudes et de réduire de manière significative les incidents de harcèlement sur les campus.

Conclusion

Le harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire est un problème complexe nécessitant une approche multidimensionnelle. Il est essentiel de reconnaître cette réalité et de mettre en œuvre des politiques et des campagnes de sensibilisation visant à protéger tous les individus sur le campus et à encourager un environnement respectueux ainsi que sécuritaire pour tous. Les résultats de cette étude permettront d'alimenter le débat sur la nécessité d'une action concertée des institutions, des gouvernements et des organisations de la société civile pour continger ce fléau. Finalement, ce combat peut être gagné, en accordant de l'importance aux recommandations formulées pour l'amélioration des systèmes de prévention et d'intervention en matière de harcèlement sexuel, qui intègrent des pratiques de sensibilisation et de protection des droits des victimes.

Références bibliographiques

APATA Sylvia, s.d, « Le harcèlement sexuel en Côte d'Ivoire : Causes et conséquence sur les victimes », *Sensibilisation du CPDEFM sur le Harcèlement sexuel en Côte d'Ivoire*, <https://cpdefm.org/>

AUDET Jean et KATZ Jean-François, 2006, *Précis de victimologie générale*, Paris 2^{ème} éd, Dunod

BAULIEU Elsa et ROUSSEAU Stéphanie, 2011, « critique féministes du développement : pouvoir et résistances au sud et au nord », *Recherches féministes*, vol 24, N° 2, p 1-19

BURATTI Laura, 2015, *Le harcèlement sexuel à l'université n'est pas un phénomène marginal*, « vie étudiante », <http://www.lemonde.fr>

CLOUTIER Julie, 2003, « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? Document d'introduction », *Cahiers du CRISES*, Collection Working papers, n°0314, Centre de recherche sur les innovations sociales

DURANCE Phillipe, 2011, *l'innovation sociale ou les nouvelles voies du changement*, CNAM

Franck-Willy, 2025, Le code du travail en Côte d'Ivoire, Ivoire-Juriste

HUME-FERKATADJI François, 2023, Côte d'Ivoire : des cas de violences sexuelles dénoncés à l'université Félix Houphouët-Boigny, abidjantv.net/societe/violences-sexuelles-en-cote-divoire-la-jeune-generation-ve,

KONE Modeste, 2024, Harcèlement en milieu scolaire : un phénomène sournois qui détruit l'avenir des élèves, Pressecotedivoire.fr

MIYOUNA Prisca Rolande, 2011, *le harcèlement sexuel en milieu universitaire : cas de l'Université Marien ngouabi au Congo Brazzaville*, 6ème conférence internationale sur la population africaine, p.1-22.

SOULE Sarah, MALHOTRA Neil et CLAVIER Bernadette, s.d, *Définition de l'innovation social, centre d'innovation social*, 100 Stanford Business

TIEMELE Danielle, 2025, une prévalence de la violence et du harcèlement au travail de plus de 50% enregistrée en côte d'ivoire (étude), <http://www.aip.ci>

UNESCO, 2022, Harcèlement et violence fondée sur le genre en milieu scolaire : l'UNESCO lance une boîte à outils destinée aux enseignants d'Afrique de l'Est et australe, <http://ww.unescodoc.org> }ark :

WEMMERS Jo-Anne, 2003, « Introduction à la victimologie », *Presse de l'université de Montréal*, Montréal, p.224.

WOLLSTONECRAFT Mary, 1792, *Défense des droits de la femme*, Buisson, Paris